

Nous espérons que si la réclamation des autres intéressés est unanime comme cela est à prévoir, que si les Banques de Belgique, mieux informées sur le point de savoir s'il est possible de joindre à cette réclamation le Tribunal de commerce rapporteur le jugement dont il s'agit. En ce cas, la Banque Franco-Hollandaise pourra procéder en paix à sa liquidation, au grand profit de ses créanciers.

Quant à ses actionnaires, nous nous occupons un jour de ces faits des éventualités en face desquelles ils se trouvent. — *VOGUES NÉLAND. (Message de Paris.)*

EMPRUNT DE BRUXELLES 1883. — Le 30 décembre, à eu lieu, à Bruxelles, le 24<sup>e</sup> tirage des obligations de l'emprunt municipal de 7 millions (1883).  
Le n° 51,441 est remboursable par 25,000 francs.

Les n° 18,982 par 10,000 fr.  
Le n° 2,091 — 25,451 — 36,424 — 41,952 — 42,757 — 46,780 — 52,082 — 54,951 et 55,571 par 500 fr.

Les n° 6,217 — 12,693 — 14,339 — 22,064 — 24,706 — 25,742 — 28,204 — 34,980 — 36,436 et 53,513, chacun par 500 fr.

Les n° 43,089 — 44,018 et 55,394, chacun par 300 fr.

Les n° 694 — 14,514 — 45,684 — 24,898 — 25,211 — 26,154 — 27,526 — 33,131 — 45,780 — 47,835 — 48,742 — 49,223 — 51,700 — 53,994 et 56,998, chacun par 300 fr.

Le grand-maître a arrêté le nommé Lagness, dit « l'homme de la Perdrix », tenant une petite auberge ou maison de logement, rue du Bon, à Chinyay.

Cette arrestation se rattache à l'assassinat des Chénouaux.

Les frères Boudoux, marchands de sable, ont été mis en liberté.

Tagnon est démis à Charleroi.

**Faits Divers**  
Sur les six candidats reçus cette année au concours de l'auditorat au conseil d'Etat, quatre appartiennent à l'Ecole des sciences politiques. On se rappelle qu'il y a six mois les élèves de cette école obtenaient les quatre premiers rangs parmi les six concurrents admis à l'inscription des finances, et emportaient trois places sur cinq dans les examens des concours.

L'Accident du Pas-de-Calais décrit un incendie considérable qui a éclaté dans la fabrique de M. Laligant commune de Maresquelles, arrondissement de Montreuil. Six corps de bâtiments remplis de chiffons ont été détruits. Les pertes s'élevaient à 300,000 fr. Trois militaires, surpris par l'écroulement d'un mur, ont été contusionnés; mais les blessures qu'ils ont reçues sont sans gravité.

Le déplorable accident survenu le 17 décembre dernier, entre Aix-les-Bains et Châtillon, a vivement préoccupé l'administration des travaux publics. L'enquête, à laquelle il s'est immédiatement procédé, pour déterminer les causes de la collision, a conduit le ministre à penser qu'il y avait lieu de s'occuper par une étude sérieuse si les règlements en vigueur pour l'exploitation des lignes à voie unique, garantissaient suffisamment la sécurité publique. Cette étude, vient, en conséquence, d'être ordonnée et sera poursuivie avec toute l'activité possible.

Un incendie a éclaté dans la nuit du 3 au 4, dans un faubourg de Moulins, 60 granges, 47 écuries, 15 maisons d'habitation. Un vent violent a propagé le feu avec une grande rapidité.

On annonce que M. le préfet de la Seine se propose de soumettre au Conseil municipal, dans une de ses prochaines sessions, la question du chemin de fer métropolitain, qui avait été présentée au Conseil général de la Seine dès l'ouverture de sa dernière session, et sur laquelle le Conseil général n'a pas cru devoir statuer.

On mande de la Roche-sur-Yon que la tempête qui s'est levée sur les côtes de Bretagne s'est étendue sur le littoral vendéen, et y a causé des désastres de tous genres. On signale la destruction des digues de Bonin qu'on venait de relever, à Mont et à Noirmoutiers les digues, se sont également rompues. Les travaux de défense de l'île de Noirmoutiers, faits et entretenus par l'Etat à la Quinière, à Pelanus, aux Fresnes, à la pointe du Devin, ont été entamés, et la jetée du Haut formant, l'entrée du port a été en partie démolie. La jetée du port de Saint-Gilles a éprouvé également quelques avaries.

Le Times publie un leader sur les désastres produits à Londres même par une violente marée non prévue par le Nautical Almanac et qui a surpris désagréablement les habitants de Lambeth dans leur lit. Les policemen les ont réveillés pour les prévenir que la Tamise frappait aux portes de leur demeure et demandait la permission d'entrer. L'élevation de la marée a été extraordinaire sur toute la Tamise et la Medway. Des débris ont en lieu sur tous les points où les quais n'ont point été exhaussés.

On annonce que, la semaine dernière, quatre-vingt-dix bâtiments ont été jetés sur les côtes d'Ecosse, tant la violence des ouragans était grande.

Les vents ayant tourné vers le sud-ouest, la pluie a commencé à tomber. Ce matin, le ciel est couvert et la chute de l'eau atmosphérique paraît devoir durer. Dans tout le nord de l'Europe et dans tout l'ouest, il en était de même dès hier.

Sous l'influence du sirocco, les neiges des montagnes voisines de Grenoble ont fondu. On craint un débordement de l'Isère.

Le Croquis de Madrid annonce que le roi d'Espagne a réglé le règlement de l'expédition du corps Santa-Cruz, pendant qu'il considère les données du cas comme ayant un caractère politique.

On a découvert dans la prison de Barcelone un complot ourdi par les

prisonniers pour assassiner leurs gardiens et s'évader. Après la mise aux fers des 29 prisonniers les plus compromis, on a fait une perquisition qui a amené la découverte d'armes blanches et d'armes à feu qui devaient leur servir à réaliser leurs projets.

L'inauguration du monument de Pierre Larousse a eu lieu hier au cimetière Montparnasse. Deux cents personnes environ avaient répondu au rendez-vous qui avait été adressé à tous les admirateurs et amis de l'auteur du *Grand Dictionnaire du XIX<sup>e</sup> siècle*.

Quand le buste du défunt a été découvert, quatre discours ont été prononcés. Le premier orateur est M. Boissière, le doyen des collaborateurs et l'ami de M. Pierre Larousse, qui a retracé la vie de travail de l'homme dont on inaugurerait le monument. Après lui, M. Boutang a parlé au nom des ouvriers. M. Fauré, membre de la Société des gens de lettres, a ensuite pris la parole. Le dernier hommage a été rendu à la mémoire de Pierre Larousse par M. Pacaud, maire de Touzy, ville où il est né.

M. Prosper Noubel, père de M. Henri Noubel, sénateur de Lot-et-Garonne, vient de mourir à Agen, à l'âge de 82 ans. M. Prosper Noubel avait été pendant un demi-siècle, chef d'une des plus importantes imprimeries de province et propriétaire rédacteur du *Journal de Lot-et-Garonne*.

Somme-nous réellement en hiver? Le calendrier dit oui, mais la température dit non, à Paris. Au Jardin des plantes, les bourgeois des magnolias de la Chine et du Japon ont déchiré leurs enveloppes depuis plusieurs jours, et sont en train de s'épanouir. Un palmier en pleine terre, que l'on emprisonne, à l'arrière saison, dans une serre mobile, a, cette fois-ci, le nez au vent comme en plein mois de mai. Cette température exceptionnelle fait éclore aussi les insectes, et attire les larves à la surface du sol. Hier, on voyait voltiger des légions d'hémiptères; nous avons même aperçu un de ces papillons jaunes qui ne viennent qu'au printemps. Dans le sous-sol, les vers blancs fourmillent à une profondeur de quelques centimètres seulement, et les lombrics sortent de leurs retraites pour venir prendre l'air.

On annonce la mort d'Henri Monnier qui a vulgarisé en France ce type immortel de *Joseph Prudhomme*. Depuis trois jours, il avait perdu connaissance. Henri Monnier avait, au début de sa carrière, illustré les *Chansons de Branger* et les *Fables de La Fontaine*. Il était âgé de 78 ans.

**Nouvelles du soir**  
Voici le sommaire du *Journal officiel* du 5 janvier:  
Décret nommant le maire de 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris.  
Décret nommant le directeur de la succursale de la Banque de France d'Aubusson.  
Nominations de percepteurs des finances.

La *Gazette des Tribunaux* donne les détails suivants:  
Le nommé Billot est enfin entré dans la voie des aveux. M. Jacob, chef de service de sûreté, ayant été le voir hier, à Mazas, le trouva plus triste que d'ordinaire, et, à force de raisonnements, finit par obtenir de lui l'aveu de son crime. Immédiatement, M. Jacob se rendit au Palais et repartit pour la prison en compagnie de M. le juge d'instruction Bresselles et de M. le commissaire Foucqueteau.

Devant son juge, Billot dans un interrogatoire dont procès-verbal a été dressé, et qui n'a pas duré moins d'une heure et demie, a renouvelé ses aveux en donnant sur cette horrible affaire les détails suivants:  
Ce serait le jeudi 2 novembre, à sept heures du soir, qu'il y avait vu rentrer sa maîtresse prise de boisson, il lui aurait adressé des reproches. Presque au même moment, la malheureuse femme Le Manach, laissa tomber un verre à boire décoré de dorures et qui se brisa sur le plancher.

Pendant qu'elle se baissait pour en ramasser les morceaux, Billot, qui tenait beaucoup à ce verre, fut, dit-il, pris d'une telle fureur qu'il lança de toute sa force un violent coup de pied dans le ventre de sa maîtresse. L'infortunée fut tuée sur le coup, et tous les efforts de l'assassin pour le ranimer demeurèrent infructueux.

Epouvanté d'abord, Billot songea bientôt à se débarrasser du cadavre de sa victime, et le lendemain seulement, prétend-il, vers trois heures de l'après-midi, il étendit sur le plancher de la chambre de bois qu'il avait rapportée chez lui à l'époque où il travaillait au chemin de fer du Nord. Après avoir déshabillé le corps de sa victime, il le sépara en deux à l'aide d'un rasoir, pour les parties molles, et brisa, à l'aide d'un ciseau à froid et d'un marteau, la colonne vertébrale. Enfin, il coupa les cheveux et les jets dans les lieux d'aisances, ainsi que les intestins qu'il avait recueillis dans une terrine vernissée, dont il se servait habituellement pour sa toilette.

Il se serait depuis débarrassé du rasoir et du ciseau, en les jetant dans un égout qu'il a désigné et où on les fera rechercher.

Enfin, le soir vers sept heures, il serait allé à Clichy jeter dans la Seine le haut du corps, qu'il aurait porté sur son épaule, enveloppé dans un vieux waterproof. Il serait ensuite venu se coucher près du tronc inférieur resté dans sa chambre, qu'il a fait disparaître le lendemain par le même moyen.

Pendant son récit, Billot paraissait fort ému; il a même versé quelques larmes et s'est presque évanoui à la fin de ce long interrogatoire.

Il est à remarquer toutefois que plusieurs des allégations de l'accusé sont manifestement mensongères, notamment en ce qui concerne la date du crime, qu'il fait remonter au 2 novembre, alors qu'il est prouvé qu'on a encore entendu crier la femme Le Manach dans la nuit du 6.

D'un autre côté, les constatations des experts établies que lors de la découverte du cadavre, la mort remontait à quarante-huit heures environ, et l'immersion des tronçons dans la Seine à vingt-quatre heures au plus. Le cadavre enfin n'était ni assez rigide, ni assez décomposé pour que la mort remontât à six jours.

Il y a lieu d'attribuer les inexactitudes de la version donnée par Billot, à sa préoccupation d'écarter, par tous les moyens possibles, la préméditation, en prouvant que la mort de sa maîtresse, dont il se reconnaît l'auteur, n'a été que le résultat d'un coup donné dans un moment de fureur.

Le *XIX<sup>e</sup> siècle* confirme que « aucun message ne sera lu aux Chambres, à l'ouverture de la session. »

Il est également inexact que le gouvernement ait l'intention de demander au Parlement de s'ajourner. Le président du Conseil serait d'avis, au contraire, de commencer immédiatement les travaux à l'ordre du jour, afin de ne pas se trouver acculé à la fin de la session, comme cela s'est vu au mois d'août dernier.

Il semble certain aujourd'hui, dit le *Siecle*, que le mouvement préfectoral paraîtra dans le *Journal officiel* dimanche matin.

Le travail est complètement terminé. Il comprend à dix-sept ou dix-huit préfectures, tant nominations que mutations.

À propos de la liste des préfets républicains, le *Siecle* publie la rectification suivante:  
« Nous recevons d'un personnage politique très- autorisé et dans lequel nous avons la plus absolue confiance, une demande de rectification sur ce qui touche M. Gayot de Villeneuve. Depuis que cet honorable fonctionnaire est préfet dans l'Aisne, il a pris et garde la meilleure attitude, et sa situation est excellente dans ce département très-republicain. Nous serons toujours heureux d'enregistrer des réclamations pareilles. »

La *République française* donne des conseils à M. Jules Simon sur l'attitude qu'il lui convient de prendre à l'occasion des élections qui doivent avoir lieu cette année, des conseils généraux et des conseils municipaux. « La politique du gouvernement, dit la *République*, ne laisse pas d'exercer une action profonde et légitime, quoique indirecte, sur les élections. L'attitude du président du Conseil doit être franche, loyale, rigoureuse envers les fonctionnaires hostiles à la République. C'est à ce prix seulement que les élections seront républicaines. »

La *République* rappelle ensuite longuement les engagements et la responsabilité de M. J. Simon.

Le même journal, parlant du mouvement préfectoral, fait encore allusion aux influences occultes. « L'article se termine en ces termes:  
« Que M. J. Simon tienne seulement compte de la classification du siècle, qu'il révoque les vingt-sept préfets franchement hostiles au gouvernement républicain dont il s'est engagé à sauvegarder les intérêts, et nous lui promettons que l'opinion publique et la représentation nationale lui en tiendront compte. »

Le *Journal des Débats* donne un résumé du travail de la commission extra-parlementaire chargée d'élaborer le projet de loi municipal.

On se rappelle qu'un premier projet relatif à l'organisation municipale a déjà été déposé, et que même quelques articles en ont été votés.

Restait à déterminer les attributions du pouvoir municipal : C'est ce que la commission a accompli.

D'après le nouveau projet, il serait apporté fort peu de changements aux attributions des maires en matière d'administration générale et de police.

La sûreté de la voie publique, le maintien du bon ordre dans les foires, les marchés, les cafés, les théâtres, les églises et la salubrité des comestibles exposés en vente etc., etc., resteraient également confiés à l'autorité et à la vigilance des municipalités.

Le maire serait chargé de la voirie municipale, de la conservation des propriétés de la commune, de la gestion des revenus municipaux et de la direction des travaux communaux, et le maire serait seul responsable de l'administration, mais il pourrait, comme dans plusieurs pays voisins, déléguer une partie de ses fonctions.

Le Conseil municipal réglerait par ses délibérations les affaires de la Commune considérée comme personne civile.

Le budget des villes dont le revenu est supérieur à 3 millions comme Paris, Lyon, Marseille, Lille, Bordeaux, serait toujours soumis par le ministre de l'Intérieur après avoir été voté par le Conseil municipal, à l'approbation du président de la République.

La législation actuellement en vigueur sur les octrois serait maintenue mais elle serait codifiée.

C'est au préfet qu'il appartiendrait d'autoriser, après avoir pris l'avis du

Conseil municipal, la création des bureaux de bienfaisance.

La nécessité pour une commune de se faire autoriser par le Conseil de préfecture avant d'introduire une action en justice serait maintenue.

La législation générale sur la comptabilité des communes ne serait point sensiblement modifiée.

Petite bourse du soir:  
3 0/0 71.65 55  
Emprunt 106.30 41 1/4 28 3/4 30  
Turc 12.15 11.80 95  
Egyptienne 252.50 251.25  
Banque 386.25 382.50  
Italien 75.25 72.95

**DEPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES**  
Boulogne-sur-Mer, 4 janvier.  
Une paysanne âgée de soixante ans a été tuée, cette nuit, par un train express, sur la ligne du Nord, à la station du Pont-de-Brique, près Boulogne.

Nantes, 4 janvier.  
La raffinerie Etienne cesse ses travaux par suite du manque de matières premières. Plusieurs milliers d'ouvriers sont sans ouvrage.

Constantinople, 3 janvier.  
Les inquiétudes ici diminuent : les dispositions générales paraissent plus conciliantes. Il est probable que la Porte ne repoussera pas péremptoirement demain les propositions des plénipotentiaires européens, qui, d'ailleurs, paraissent disposés à faire quelques légères concessions.

Les négociations reprendront alors à la Conférence de demain, et continueraient régulièrement. On peut encore espérer une solution pacifique.

Vienna, 4 janvier.  
La *Correspondance politique* publie la dépêche suivante:  
« Constantinople, 3 janvier.  
« La Porte aurait l'intention de lancer un manifeste à l'Europe. D'après les uns, il s'agit d'un memorandum; d'après les autres, d'une protestation.

On assure que les plénipotentiaires s'efforceraient de dissuader la Porte.

On croit que les Turcs ne présenteront demain aucune contre-proposition, mais ils consentiraient à discuter les propositions des puissances, ce qui est considéré comme une amélioration dans la situation.

D'autre part, les plénipotentiaires eux-mêmes sont disposés à accorder encore quelques modifications de détails.

Le danger d'une rupture ne paraît plus aussi imminent, quoique l'espérance d'une solution pacifique finale soit toujours faible.

Le yacht russe *Herickh* est arrivé ici se mettre à la disposition du général Igatieff dans l'éventualité de son départ.

Constantinople, 4 janvier.  
Les journaux publient un décret relatif à la nouvelle émission de sept millions de livres de papier-monnaie, destinée à faire face aux dépenses extraordinaires et à régler une partie de la dette flottante.

Voici quel serait l'emploi de cette somme:  
2,500,000 livres pour dépenses urgentes;  
2 millions en réserve;  
2,400,000 livres pour régler une partie de la dette flottante;  
Enfin 100,000 livres pour retirer de la circulation les pièces de 40 et 20 paras en cuivre;

500,000 livres, seraient amorties annuellement au moyen de ses revenus de Vilay et d'Adin qui seront remis à la banque ottomane.

Constantinople, 4 janvier 7 h. soir.  
A la Conférence d'aujourd'hui Savetpacha a lu un exposé des motifs à l'appui des contre-propositions ottomanes, et a expliqué en détail les motifs de l'opposition formulée dans la précédente séance contre certaines parties du projet des puissances.

Les plénipotentiaires européens ont cherché néanmoins à déterminer les délégués turcs à accepter la discussion sur les points qu'ils repoussent, et ont entamé eux-mêmes la discussion sur quelques-uns de ces points.

La prochaine séance est fixée à lundi.

En attendant, les plénipotentiaires continueront à agir sur la Porte pour lui faire comprendre que la discussion seule peut amener des modifications dans les propositions des puissances.

Berlin, 4 janvier.  
Une dépêche de Vienne, de source privée, annonce, d'après des renseignements dignes de foi, que les deux délégués de l'Autriche-Hongrie, à la Conférence de Constantinople, ont reçu l'ordre de quitter cette ville dans le cas où la Porte n'accepterait pas les propositions de la Conférence.

Londres, 4 janvier.  
Le bilan hebdomadaire de la Banque d'Angleterre donne les résultats suivants:  
**Augmentation**  
Circulation 724,320 liv.  
Portefeuille 2,063,468  
Comptes particuliers 3,061,110

**Diminution**  
Réserve des billets 1,002,035 liv.  
Comptes du Trésor 1,970,048  
Encaisse métallique 151,269  
Proportion de l'encaisse aux engagements, 43.

Il est passé cette semaine par le Bankers-Caring House pour 113 millions de livres sterling de lettres de change et mandats.

Pendant la semaine correspondante de l'année dernière, il en était passé pour 136 millions sterling.

Il y a donc une diminution de 23 millions sterling.

Madrid, 4 janvier.  
Les communications télégraphiques entre la France et l'Espagne sont interrompues.

Le Congrès continue la discussion sur la suspension des garanties constitutionnelles; il la terminera demain.

On nous écrit de Paris, le 4 janvier 1877:  
Le mouvement de hausse se poursuit avec la plus grande vigueur, facilité par la liquidation non encore terminée des opérations engagées pour fin décembre.

Il y a eu aujourd'hui de nombreux rachats volontaires au forcé de vendeurs à découvert.

Le 3 0/0 s'est élevé à 106.45, on cote le 3 0/0 à 71.50 et le 5 0/0 à 72.95.

Les actions du Crédit foncier sont au contraire de plus en plus lourdes, elles ont fléchi à 615.

Un article publié par le *Times* sur cette grande institution de crédit, dépeint sa situation sous les couleurs les plus sombres.

D'après lui, le capital action serait gravement compromis; les chiffres qu'il contient doivent évidemment être soumis au contrôle le plus sérieux avant d'être accueillis, s'agissant de notre seconde institution de crédit.

Les leçons de ce journal, renseignés depuis longtemps sur les embarras devant résulter pour le Crédit foncier de son opération égyptienne, ont été éclairés sur la valeur réelle de ses actions.

On demandait les actions du chemin de fer Est algérien à 497.50.

Grand Théâtre de Lille. — Dimanche 7 janvier 1877. — LA CORDE SENSIBLE, vaudeville en un acte.  
MERCADET, comédie en 3 actes.  
LE CHEVAL DE BRONZE, opéra-comique en 3 actes.  
L'HOMME N'EST PAS PARFAIT, vaudeville en un acte.  
On commencera à 5 h. 1/2.

**COMMERCE**  
Avis divers  
ANVERS, 4 janvier.  
Café. — Marché très-ferme. De première main on a vendu 450 ballons St-Domingue Cap, vieux, disponible, à 55 1/2 cents consommation et 435 dtd St-Domingue nouveau disp. à 53 cents consomm. En vente on a fait de bonnes affaires en Rio et Santos à prix en hausse.

Céréales. — Froment calmes et affaires limitées. Pologne 27 1/2; Amérique 28 1/2 à 29; Californie 30 1/2 à 30 3/4. Seigle sans affaires et prix calmes. Orges peu demandées et prix sans variation. Avoines sans affaires; la tendance est très-faible.

Houblon. — Marché calme et sans affaires; on tient le houblon d'Alsace nouveau de fr. 105 à 110 nominal par 50 kil.

Laines. — On a fait 98 ballons laines de la Plata en suite.

Pétrole. — Marché faible et prix en nouvelle baisse. On a payé le disp. 50 à 49; le cour. du mois 50 à 47; le 4<sup>e</sup> fév. 47. On cote: 49; le cour. du mois 48; le 4<sup>e</sup> fév. 47, mars 45, avril 45.

Resine. — Marché ferme avec un bon courant d'affaires. La vente faite à livrer par Annu, attendu de Bayonne, s'élève à 13,000 kil. et on a 314,000 comme il a été dit par erreur.

Salaisons. — Le position reste soutenue; short-meat disp. fr. 109 à 110 long midd. 107 par 100 kil. Sur livraison on a traité env. 800 cjs moitié à moitié embarquement fév. et de livraison mars à fr. 110 par 100 kil.

Sucres de betteraves. — En hausse. On cote 85 degrés fr. 75 par 100 kil.

Tabac. — Marché calme et sans affaires dignes de mentions.

Havre, 4 janvier.  
Deux heures. — Malgré le chiffre limité des recettes aux Etats-Unis, notre marché aux cotons a débuté, aujourd'hui, avec moins d'entrain qu'hier, vu les avis de New-York qui signalaient une baisse assez sensible sur le terme, et encore traité diverses parties assez importantes en provenances d'Amérique, à livrer sans changement notable dans les cours.

En disponible la filature et l'exportation ont pris également quelques lots sur la base de fr. 81 le tri-ord. New-Orléans.

Quatre heures. — Notre marché aux cotons se ferme avec peu d'animation, sous l'influence des avis assez froids qui nous parviennent de Liverpool. Les cours, néanmoins, se soutiennent, sans changement.

**MARCHÉ DE LILLE**

Valence	100 fr	102 fr 4 janvier
Courcoilles-L	100 fr	100 fr 4 janvier
Crespin-Les-A	100 fr	100 fr 4 janvier
Marly	100 fr	100 fr 4 janvier
Annoüin-D.	100 fr	100 fr 4 janvier
St-Aldésand	100 fr	100 fr 4 janvier

**COURS DES SUCRES ET DU 3/6 du 4 janv.**

sucres	Cours off.	clôté	Dem.
Sucres ind. 88 degrés	112 1/2	112 1/2	112 1/2
— en pain 84 1	112 1/2	112 1/2	112 1/2
Sucres 3	112 1/2	112 1/2	112 1/2
3/6	64	64	64
3/6 betterave, disp.	64	64	64
— courant logé	64	64	64
— constant logé	64	64	64
— à livrer à 100	64	64	64
— 4 janvier	64	64	64
— 5 degrés, su.	64	64	64
— 3 prochains	64	64	64

**COURS DES HUILES DE LILLE DU 4 JANVIER**

HUILES	100 KIL.	100 KIL.	100 KIL.
Colza	92 55	92 55	92 55
Olives	92 55	92 55	92 55
Mouton	92 55	92 55	92 55
Chèvre	92 55	92 55	92 55
Lait de beurre	92 55	92 55	92 55
Le tout par 100	92 55	92 55	92 55

**CHANGES ET MONNAIES**  
VALEURS SE NÉGOCIANT A TROIS MOIS

VALEURS	100 KIL.	100 KIL.	100 KIL.
Amsterdam	106 1/2	106 1/2	106 1/2
Bruxelles	106 1/2	106 1/2	106 1/2
Madrid	106 1/2	106 1/2	106 1/2
Paris	106 1/2	106 1/2	106 1/2
St-Petersbourg	106 1/2	106 1/2	106 1/2
St-Petersbourg	106 1/2	106 1/2	106 1/2

**VALEURS SE NÉGOCIANT A TROIS MOIS**

VALEURS	100 KIL.	100 KIL.	100 KIL.
Amsterdam	106 1/2	106 1/2	106 1/2
Bruxelles	106 1/2	106 1/2	106 1/2
Madrid	106 1/2	106 1/2	106 1/2
Paris	106 1/2	106 1/2	106 1/2
St-Petersbourg	106 1/2	106 1/2	106 1/2
St-Petersbourg	106 1/2	106 1/2	106 1/2

**VALEURS SE NÉGOCIANT A TROIS MOIS**

VALEURS	100 KIL.	100 KIL.	100 KIL.
Amsterdam	106 1/2	106 1/2	106 1/2
Bruxelles	106 1/2	106 1/2	106 1/2
Madrid	106 1/2	106 1/2	106 1/2
Paris	106 1/2	106 1/2	106 1/2
St-Petersbourg	106 1/2	106 1/2	106 1/2
St-Petersbourg	106 1/2	106 1/2	106 1/2

**VALEURS SE NÉGOCIANT A**